

RÉSUMÉ

A un rythme accéléré, les châtiments continuent de s'abattre sur l'Égypte. Les sauterelles achèvent ce que la grêle avait épargné. Trois jours de ténèbres assombrissent ensuite les provinces égyptiennes, et finalement l'annonce de la mort des premiers nés signale aux hébreux l'approche de l'heure de la libération.

Toutes les consignes sont données pour que le peuple soit prêt, l'institution de Pâque ajoute à la solennité de l'évènement, et dans la nuit du 15 Nissan à minuit, l'ange de l'Éternel, passant dans toutes les maisons d'Égypte, sème la mort et la consternation. Dans un ordre parfait, les masses juives s'ébranlent et, dans un silence de mort, quittent la terre de leurs souffrances et se dirigent vers la Mer Rouge.

Deux commandements consacrent la pérennité de la fête de Pâque, et la qualité de prêtres des premiers-nés juifs.

COMMENTAIRE

L'un des commandements cités à la fin de la Sidra se réfère à la Mitzva de Pidyon Habène, qui consiste à racheter le premier-né à un Cohen. Les premiers-nés de l'homme appartiennent à D.ieu, tout comme les prémices et les premiers-nés des animaux qui devraient être remis aux prêtres. Comment se déroule cette cérémonie ?

Quand le garçon a 31 jours, le père invite un Cohen pour lui racheter son fils aîné. En présence de ce Cohen, le père dépose cinq sicles. Dans certaines communautés, on remplace les cinq sicles par un objet d'argenterie.

Le père dit au Cohen :

- « Ma femme a mis au monde ce garçon, c'est le premier-né de sa mère et je suis donc tenu de le racheter. »

- « Que préfères-tu ? Ce fils premier-né ou les cinq sicles que tu me dois pour son rachat ? » demande le Cohen.

- « Je préfère garder mon fils, premier-né ; voici les cinq sicles pour son rachat. ». Le père récite alors deux bénédictions. La première sur l'accomplissement du devoir du Pidion Ha Ben, la seconde exprimant sa gratitude envers D.ieu.

Il donne au Cohen l'argent préparé ou l'objet qui en représente la contre-valeur, et prend son enfant, pendant que le Cohen dit : « Ton fils est racheté, ton fils est racheté, ton fils est racheté. »

Par-delà le sens premier que le texte biblique donne à ce commandement, nous sommes en droit de nous demander : « Quelle est la signification de la question posée par le Cohen ? »

Peut-on imaginer un instant qu'un père ou une mère puisse renoncer à leur premier enfant pour une somme symbolique ? Quel enseignement devons-nous tirer aujourd'hui d'une cérémonie comme celle-ci ?

Nous vivons une période où la cellule familiale perd de plus en plus de sa cohésion. Souvent, les parents sont tellement sollicités par leurs activités professionnelles qu'ils relèguent l'éducation de leurs enfants au second plan. Certains d'entre eux ne voient leur père que rarement. Il est constamment en voyage. Il saute d'un avion à l'autre. La mère est souvent prise par ses occupations professionnelles de plus en plus absorbantes. Parfois, certains enfants sont élevés par des femmes de ménage et ne retrouvent leurs parents que le week-end ou les jours de fête.

Dans le meilleur des cas, ils sont pris en charge par des grands-parents quand ceux-ci peuvent le faire. Et c'est ainsi que la cellule familiale, souvent éclatée, produit des enfants déboussolés.

Dans ce contexte familial créé par notre société de consommation et de profit, la question posée par le Cohen au père lors du Pidion Ha Ben, prend toute son ampleur. Que préférez-vous ? Les cinq sicles d'argent ou votre fils ? En d'autres termes, à quoi voulez-vous donner la priorité ? A la vie économique et à la richesse matérielle ou, au contraire, à une éducation heureuse et harmonieuse de vos enfants ? Allez-vous pouvoir sacrifier la course à la richesse pour assurer le bonheur de vos enfants ou, au contraire, allez-vous consacrer toute votre énergie au bien-être matériel ?

Cette question, chacun d'entre nous doit se la poser. Que choisir ? Le bonheur familial ou le bien-être matériel ? Devant le choix proposé par le Cohen qui est le guide spirituel, le père répond : « Je choisis mon enfant. Je donne la priorité au bonheur familial et je ne le sacrifie pas sur l'autel de l'économie. » .

Vu sous cet angle, ce commandement biblique devient non-seulement d'une grande actualité, mais surtout un engagement des parents à donner à leurs enfants les soins et l'attention requis. C'est un engagement public des parents qui témoignent, devant la communauté réunie, que l'éducation de leurs enfants ne sera, en aucune façon, sacrifiée sur l'autel de priorités économiques.

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

CHABBAT BO

Entrée 17h10
Sortie 18h16

Présence du Grand Rabbin Izhak Dayan dans les
synagogues

VENDESDI SOIR (ARVIT)

Maison Juive Dumas/ Beth Yaacov

CHABBAT MATIN (CHA'HRIT)

Beth Yaacov

CHABBAT SOIR

Maison Juive Dumas

HORAIRES DES OFFICES

Depuis le 26 octobre 2020

BETH YAACOV

Lundi et jeudi
7h15 Cha'hrit
Dimanche
8h00 Cha'hrit

MAISON JUIVE DUMAS

Jours de la semaine
7h00 Cha'hrit
13h30 Min'ha
19h00 Arvit
Dimanche
8h00 Cha'hrit
19h00 Arvit

HEKHAL HANESS

Jours de la semaine
7h00 Cha'hrit
13h00 Min'ha
19h00 Arvit
Dimanche
8h00 Cha'hrit
13h00 Min'ha
19h00 Arvit